

BREVET D'INITIATION A L'AERONAUTIQUE

Activité proposée en 2nde

Coordinateur : Monsieur Lacroix - professeur de mathématiques

Site : Bel-Air



Le Lycée Blanche de Castille propose une formation au BIA en partenariat avec l'aéro-club de Courbevoie basé à l'aérodrome de Saint-Cyr l'école.

Entrez dans le monde passionnant de l'aviation à travers un parcours pédagogique qui vous permettra d'apprendre comment vole un avion, sa structure, les bases de la météorologie et de la navigation, ou encore l'histoire de l'aviation et qui comprend aussi un vol d'initiation au pilotage et à la navigation avec un instructeur à l'aéro-club de Courbevoie.

Le BIA est un diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale. C'est aussi un formidable outil pour mettre en pratique de manière ludique des matières aussi variées que les mathématiques, la physique, les sciences de l'ingénieur, les sciences de la vie et de la terre, la géographie, l'histoire, ou le français.

L'examen, organisé par l'Académie de Versailles est sous forme d'un QCM sur : Connaissance des aéronefs, Aérodynamique et Mécanique du vol, Météorologie, Navigation et Sécurité des vols, Histoire de l'aéronautique et de l'espace. Une épreuve facultative sur l'anglais aéronautique est également proposée aux candidats.

La filière aéronautique est une voie d'excellence... Les jeunes, filles ou garçons, qui choisissent de s'engager dans cette voie exigeante et rigoureuse doivent être avant tout motivés et passionnés. Le BIA est une première étape : c'est la possibilité de passer du rêve à la réalité... de vérifier sa motivation et de préparer son orientation vers les différents métiers qu'offre cette filière aéronautique.

Livre "Initiation à l'Aéronautique", Ed. CEPADUES recommandé.

les cours d'une durée de 2 fois 1 heure seront proposés en fonction de l'emploi du temps (précisé à la rentrée)

Le montant de l'inscription est de 200 €

Cette formation n'ouvrira qu'à partir de 10 inscrits minimum



BREVET D'INITIATION A L'AERONAUTIQUE

Inscription à rendre avant le vendredi 6 septembre 2019 aux responsables de vie scolaire

(un coupon-réponse par enfant inscrit)

Nom : Prénom : Classe :

Je m'engage à être à l'heure aux cours, à les suivre régulièrement toute l'année et à prévenir en cas d'absence.

Signatures :

Elève

Parents

Ci-joint : 2 chèques de 100 € à l'ordre de l'ASSOBLAC encaissés début octobre et début janvier. Remettre impérativement les chèques pour valider l'inscription.